

Département de Saône-et-Loire

Synthèses des politiques publiques ayant un impact pour le Département.

Le problème

Les plans du Gouvernement, les lois, sont des documents complexes et volumineux qui impactent fortement la collectivité et ses agents. Ceux-ci manquent de temps et ont besoin de les décrypter rapidement afin de saisir les conséquences sur leur quotidien ou de comprendre l'environnement dans lequel ils évoluent.

Le public est varié dans la collectivité et va de l'expert au « débutant ».

Votre solution innovante

Pour décrypter rapidement les lois et plans du Gouvernement, proposer de nouveaux formats de diffusion de l'information accessibles à chaque agent - expert ou novice - ludiques et plus vivants que le diaporama classique.

Les objectifs

- Améliorer la diffusion de l'information en conseil des directeurs
- Décrypter l'information pour gagner du temps
- Valoriser l'expertise du service documentation et celle des graphistes
- Proposer plus vivants et adaptés

L'histoire de votre action innovante

• **Qui**

La demande émane du DGS. Le travail est réalisé par le service documentation pour le fond et les services des éditions départementales pour la forme.

• **Pour qui**

Les membres du conseil des directeurs

Les agents du Département

Les organismes partenaires du Département

Les élus (en cours de réalisation)

L'association Interdoc (Association des documentalistes de collectivités) et ses adhérents

• **Quoi**

Au fur et à mesure de l'actualité, de nouvelles lois et de nouveaux plans sont décryptés par le service documentation et mis en image par le service des éditions départementales.

En fonction de l'actualité, les documents sont créés et diffusés selon le même processus :

- Préparation de la synthèse : récolte et analyse des documents (articles de presse et de revue, dossiers de presse, présentations récupérées sur les sites Internet officiels),
- Rédaction de la synthèse ;
- Préparation d'un film : rédaction d'un scénario à partir de la synthèse afin que le service des éditions départementales puisse créer le film ; enregistrement des voix par les documentalistes
- Préparation de l'infographie synthétique : extraction des informations essentielles et envoi au service des éditions départementales pour la construction de l'infographie
- Présentation et distribution des documents en conseil des directeurs
- Publication d'une page dédiée dans le portail documentaire de la collectivité
- Promotion de ces documents via un marque-page, des actualités sur l'intranet des agents

- Impression des documents pour distribution aux directions et services concernés mais aussi pour certains organismes partenaires ou lors d'évènements organisés par le Département (exemple : Salon de l'ESS)
- Mise en ligne sur le site d'Interdoc afin de partager le travail réalisé avec d'autres professionnels et le mettre à disposition d'autres collectivités.

- **Quand**

2019-2020-2021 : réalisation sur les politiques publiques ayant un impact sur le Département

Les moyens humains et financiers

- Le service documentation analyse les documents et rédige la synthèse ; écrit le scénario du film et enregistre les voix ; extrait les éléments essentiels de la synthèse pour la réalisation de l'infographie synthétique.

1 documentaliste en charge de la thématique concernée

1 documentaliste pour la relecture et l'apport d'une vision extérieure et parfois pour l'enregistrement à deux voix pour dynamiser les films

- Le service des éditions départementales réalise le film (graphisme et montage) et l'infographie synthétique.

1 graphiste

L'évaluation de l'innovation

- **Impact**

Information rapide et efficace en conseil des directeurs. Gain de temps pour tous et diffusion de la culture « collectivité » à tous les agents de la collectivité.

Près de 5 000 connexions enregistrées sur les pages du portail documentaire en 2019 et 2020. Plus de 4 000 impressions et près de 1 700 téléchargements depuis le portail documentaire.

Une dizaine de sujets traités : action publique 2022, Loi Elan, Loi Egalim, Loi engagement et proximité, Loi protection de l'enfant, Loi de transformation de la fonction publique, Loi LOM, Pacte pour l'enfance, Stratégie pauvreté, etc.

- **Potentiel**

Ce travail a été partagé via l'association Interdoc avec d'autres professionnels de la documentation et mis à disposition d'autres collectivités. Certaines directions l'ont également partagé avec leurs organismes partenaires ou l'ont diffusé lors d'évènements organisés par le Département (exemple : Salon de l'ESS).

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

D'autres services de la collectivité ont fait appel au service Documentation sur d'autres thématiques : observatoire de l'eau, RSA, FSL ; ou pour accompagner les directions dans la réalisation de documents d'information (Infographies, films, etc.).

Un film a été diffusé lors d'une assemblée départementale.

Ces documents sont également très utiles lorsque les agents préparent des concours par exemple.

Les documents seront mis à la disposition des élus départementaux via leur extranet.

Depuis 2021, un documentaliste est chargé de réaliser des infographies synthétiques sur les politiques départementales à destination des agents et des élus.

Mots clés : Communication - Information - Simplification